



Le Jura Libre n° 2895 du jeudi 2 octobre 2014

Editorial

Laurent Girardin

La boulette

Jusqu'au début des années 90, les autorités bernoises ont mis de l'eau au moulin de la Question jurassienne en commettant de nombreuses gaffes, y ajoutant souvent force condescendance. Suscitant parfois la révolte, comme dans le cadre des affaires Moeckli ou des caisses noires de sinistre mémoire, elles n'ont fait qu'attiser le désir d'indépendance du Peuple jurassien.

Dans le même temps, les meneurs anti-séparatistes ne sont pas demeurés en reste, cultivant la technique du « pied dans le plat » avec une rare habileté. Et à la différence du gouvernement bernois, devenu plus malin et plus prudent, ils ont persévéré dans la niaiserie. A chacune de ces bourdes, le mouvement autonomiste n'a cessé de raviver le sentiment d'insurrection des Jurassiens. Au passage, il s'en est aussi gaussé sans retenue.

Le dernier exemple nous a été donné le 19 septembre 2014 par trois députés de l'ancien district de Courtelary, Manfred Buehler, Francis Daetwiler et Dave von Kaenel, qui ont déposé une motion urgente demandant que toutes les localités désirant recourir au vote communaliste se prononcent le même jour.

Cette intervention parlementaire va clairement à l'encontre des requêtes des communes de Belprahon et de Grandval qui demandent logiquement à pouvoir se prononcer après la ville de Moutier dans le cas où cette dernière accepterait de rejoindre le canton du Jura. Cela a d'ailleurs suscité l'exaspération du maire de Belprahon, évoquant une « ingérence dans les affaires communales. »

Les autorités de Belprahon, de Grandval et de Moutier se sont du reste adressées au Conseil-exécutif du canton de Berne – de prime abord favorable à une procédure de vote en cascade si l'on en croit les paroles du vice-chancelier – afin qu'il donne à cette motion la suite qu'elle mérite (le courrier de ces trois communes est intégralement publié en page 4).

Mais là où la démarche des trois Don Quichotte du Vallon de Saint-Imier nous amuse, c'est lorsqu'on constate qu'elle pourrait aboutir au scénario tant redouté par le comité de « notre prévôté » qui milite pour le maintien de Moutier dans le Grosskanton. Dans son argumentation, distribuée dernièrement dans les villages de la couronne prévôté, ce groupuscule craint comme la peste la possible création d'enclaves jurassiennes si Moutier votait non et que l'une ou l'autre commune de son entourage votait oui.

La requête de MM. Buehler, Daetwiler et von Kaenel est un non-sens. Elle est de nature à détourner la volonté populaire et est contraire aux principes démocratiques. Quels avantages ces trois députés pensent-ils retirer de leur démarche ? A ce stade, elle ne fait qu'entraver une procédure faisant l'unanimité entre les communes demanderesses et le gouvernement bernois et agacer une partie hésitante de la population.

Ce qu'il y a de bien chez certains probernois, c'est que l'imprudence pousse sans qu'on l'arrose.